



Cher(e)s membres, cher(e)s collègues,

L'AFIU n'a pas vocation syndicale, notre association a pour objet de *"défendre la qualité des compétences des infirmier(ère)s travaillant dans les services d'urgences ainsi que l'excellence de l'enseignement qui formera les soignants de demain"*.

Nous n'avons pas l'habitude de réagir à chaud à l'actualité mais cette fois-ci, trop c'est trop.

Comme vous, nous avons découvert les [2 Arrêtés Royaux](#) (AR) qui viennent d'être validés par le gouvernement et qui frappent de plein fouet notre profession avec pour justification la crise COVID.

Nous pensons que la profession infirmière a fait la démonstration de sa capacité lors de la gestion de la première vague de patients COVID et l'AR de réquisition est une insulte à notre implication au quotidien. Nous n'avons à ce jour aucun exemple d'infirmier(e) ayant refusé de prendre en charge des patients. Que du contraire, tous nous avons fait front avec le professionnalisme caractérisant notre profession, sacrifiant parfois notre vie de famille, prenant des risques pour notre santé et accumulant parfois deux temps plein sur les deux derniers mois.

Que dire de l'AR qui permet à des non professionnels de la santé de prester des actes infirmiers.

Nous ne savons pas s'il faut en rire ou en pleurer....

Il a été démontré à de multiples reprises lors de cette crise que remplacer un(e) infirmier(e) au chevet d'un patient COVID par un autre professionnel est compliqué, voire impossible....

Nous ne sommes pas corporatistes mais c'est un simple constat de terrain : quatre années de formation, voire six, ne sont pas substituables par quelques heures aléatoires non structurées de formation sur le terrain.

Il est vrai que lors de cette crise nous avons été aidés par des non-infirmiers, mais ils ont repris des activités non-infirmières pour lesquelles nous nous battons depuis des années pour les transférer à d'autres professionnels hospitaliers.

Enfin, nous aimerions connaître la réaction des médecins et des autres professionnels de la santé si on agissait de la sorte en transférant aux infirmiers leurs compétences....

Oui les infirmiers sauvegardent la vie des patients par une présence de tous les instants... mais plutôt que la publication de ces deux AR, ce que nous attendons de l'action politique, c'est du support.

Ce gouvernement et les précédents n'ont eu cesse de faire des économies impactant au passage notre profession. Alors que nous alignions des études démontrant l'importance d'un staffing adéquat pour sauver des vies, le silence des politiques et spécialement de ce gouvernement est assourdissant.

En conclusion, nous réaffirmons l'hérésie de cette disposition même si la justification est l'anticipation, nous encourageons toutes les personnes qui applaudissent à 20h chaque soir à manifester leur mécontentement pour que ces deux Arrêtés Royaux soient retirés et nous encourageons les infirmier(e)s à rejoindre les associations professionnelles qui les défendent au quotidien.

Le Conseil d'Administration de l'AFIU asbl.

